

**CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE SPÉCIALE**

**LE JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022 – 17 H 15**

---

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Saint-Pie, tenue le jeudi, 29 septembre 2022 à 17 h 15, à la salle du conseil municipal située au 77, rue Saint-Pierre à Saint-Pie.

**Sont présents :**

Mesdames les conseillères, Pascale Pinette et Geneviève Hébert;  
Messieurs les conseillers, Luc Darsigny et Pierre Blais.

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Mario-St-Pierre.

Ainsi que Dominique St-Pierre, assistante-greffière.

**Absents :** Madame la conseillère Sylvie Guévin et monsieur le conseiller Rock Provençal.

---

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Signification de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Réaménagement de la bibliothèque – travaux de béton – octroi du contrat avec appropriation de surplus
5. Période de questions et levée de la séance

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président d'assemblée ouvre la séance en invitant les personnes présentes à se recueillir quelques instants.

---

**2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

L'assistante-greffière confirme qu'un avis de convocation a été dûment acheminé à chacun des membres du conseil municipal conformément aux dispositions de la loi.

---

41-09-2022 **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Luc Darsigny, appuyé par Pascale Pinette et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance spéciale du 29 septembre 2022 soit adopté tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

---

42-09-2022 **4. RÉAMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE – TRAVAUX DE BÉTON – OCTROI DU CONTRAT AVEC APPROPRIATION DE SURPLUS**

CONSIDÉRANT que pour les travaux de réaménagement de la bibliothèque municipale, il y a lieu d'octroyer un contrat de béton;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu trois soumissions;

CONSIDÉRANT que la soumission de Les Entreprises Richard Lussier Inc datée du 28 septembre 2022 est la plus basse soumission;

En conséquence, il est proposé par Pierre Blais, appuyé par Geneviève Hébert et résolu :

QUE le conseil octroie le contrat de béton en lien avec le réaménagement de la bibliothèque municipale à Les Entreprises Richard Lussier Inc., pour un montant de 12 600 \$, plus taxes, conformément à son offre de services datée du 28 septembre 2022, en appropriant le surplus libre.

Tous les documents utilisés par la Ville de Saint-Pie pour cet appel de proposition font partie intégrante du contrat et il en est de même pour la soumission produite par Les Entreprises Richard Lussier Inc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

---

43-09-2022 **5. PÉRIODE DE QUESTIONS ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

CONSIDÉRANT qu'aucune question n'est posée pendant la période de questions réservée aux sujets mentionnés à l'ordre du jour et que l'ordre du jour est épuisé;

En conséquence, il est proposé par Pierre Blais, appuyé par Pascale Pinette et résolu :

QUE la séance soit levée à 17 h 17.

Adoptée à l'unanimité des conseillers